

des familles allocataires, le paiement des prestations. Lorsque son organisation technique et la formation du personnel lui ont permis d'atteindre cet objectif, il a fallu aller regarder aux marges. C'est-à-dire comprendre pourquoi une partie résiduelle de la population ne rentrait pas dans le cadre de traitement commun. En un peu plus de quarante années, le problème s'est trouvé transposé vers l'amont de l'acte du service de la prestation, c'est-à-dire vers l'accueil de liquidation et non plus vers celui de paiement.

De plus, depuis 1971, les familles les plus défavorisées refusent le traitement de masse, veulent des conseils plus individualisés pour se repérer dans le maquis des prestations. Comme l'indique Pierre Strobel, les CAF subissent alors « le choc en retour de la pauvreté ». Au début des années quatre-vingt-dix, les gestionnaires tenteront une réintroduction volontariste de la préoccupation du client et du service. Cela se traduira, concrètement, par un double investissement dans les

outils technologiques (axe interne) ainsi que dans la diversification des modes de communication (axe externe).

Bibliographie

Doublet J., Laroque P., Rain E. et Sauvy A., *Réflexions sur les prestations familiales, 10 années de fonctionnement*, *Etudes Caf*, UNCAF, 1962, n° 3.

Bulletin Caf, Compte rendu des journées d'études des directeurs des CAF de l'année 1957, avril 1958, p. 229 à 234.

Netter F., *Organisation et mécanisation*, *Bulletin CAF*, janvier 1958, p. 33 à 37.

CREDOC, « Les conditions de vie des familles », Paris, *Etudes Caf*, UNCAF, 1967, n° 11 (préface de Pierre Laroque).

Catrice-Lorey A., « Rapports avec le public et politiques de gestion des caisses d'allocations familiales », *Etudes Caf*, CNAF, 1972, n° 15.

Strobel P. in *La relation de service*, UCANSS, juin 1997, p. 13 à 19.

Les enfants de moins de 6 ans et leurs familles en France métropolitaine

par Marie Avenel * en collaboration avec Nicole Roth **

* Ministère de l'Emploi et de la solidarité, DREES. ** INSEE.

L'évolution du nombre d'enfants de moins de six ans comme celle de l'activité féminine salariée jouent un rôle déterminant dans l'évaluation des besoins en matière d'accueil de jeunes enfants. En dépit d'une baisse du nombre de naissances depuis le milieu des années soixante, les besoins en terme de modes d'accueil se sont considérablement accrus dans la mesure où, depuis les années cinquante, les femmes sont de plus en plus nombreuses à exercer une activité professionnelle salariée.

Cette participation croissante des femmes sur le marché de l'emploi a conduit les pouvoirs publics à repenser les politiques menées en direction des jeunes enfants et plus particulièrement, celles menées envers les enfants de moins de trois ans (1). Malgré le développement d'une politique de diversification des modes d'accueil durant les

années quatre-vingt, certains parents rencontrent encore des difficultés pour faire garder et accueillir leurs jeunes enfants. Ces difficultés, rappelées lors de la Conférence sur la famille de juin 2000, ont donné lieu à un ensemble de mesures spécifiques, décidées à cette occasion.

Sans s'attacher aux différents dispositifs de prise en charge, cet article vise à présenter de façon synthétique les caractéristiques des enfants de moins de six ans et du milieu familial dans lequel ils grandissent. Ces aspects contribuent en effet à une première approche des besoins existants en matière de modes d'accueil.

(1) Si la question des modes d'accueil concerne l'ensemble des enfants d'âges préscolaire (moins de six ans), elle est particulièrement sensible pour les enfants de moins de trois ans. En effet, à partir de trois ans, les jeunes enfants sont quasiment tous accueillis en classe de maternelle.

Les enfants de moins de six ans

• 4,3 millions d'enfants de moins de six ans.

Au 1^{er} janvier 2000, la population des enfants de moins de six ans s'élevait à 4,3 millions dont 2,2 millions d'enfants de moins de trois ans, soit respectivement 7,3 % et 3,7 % de la population métropolitaine. Chaque génération née depuis 1994 compte en moyenne 730 000 naissances dont 51 % de garçons. En effet, il naît un peu plus de garçons que de filles, constante que l'on observe dans quasiment tous les pays. Ce déséquilibre initial entre les deux sexes se poursuit dans les premiers âges de la vie (tableau 1).

Le nombre total d'enfants de moins de six ans estimé au 1^{er} janvier 2000 reflète l'évolution du nombre de naissances des six dernières années (de 1994 à 1999). Durant ces années, la natalité a connu diverses fluctuations.

• La natalité augmente depuis 1995.

Le milieu des années soixante marque la fin du *baby-boom*. C'est en effet à partir de 1965 que les premiers signes d'une baisse du nombre de naissances se font sentir après un quart de siècle de natalité exceptionnellement élevée. La chute devient particulièrement brutale à partir de 1973. Depuis, le nombre de naissances n'a pas dépassé la barre des 800 000 naissances par an à l'exception des années quatre-vingt à quatre-vingt-deux.

La première moitié des années quatre-vingt-dix est marquée par une diminution continue du nombre de naissances, lequel descend jusqu'à 712 000 en 1993 et jusqu'à 711 000 l'année suivante. Les enfants nés en 1994 (âgés de cinq ans révolus au 1^{er} janvier 2000) sont ainsi issus d'une génération particulièrement peu nombreuse. Depuis, le nombre de naissances s'est remis à augmenter régulièrement (à l'exception de l'année 1997),

et ce malgré la diminution du nombre de femmes en âge de procréer observée depuis 1997.

• Diminution de la part des enfants de moins de six ans dans la population.

La baisse du nombre de naissances au cours des années 1990 entraîne celle du nombre des enfants de moins de six ans. On peut appréhender cette diminution en cumulant les naissances des six dernières années au 1^{er} janvier 1990, puis au 1^{er} janvier 1995 et, enfin, au 1^{er} janvier 2000. La somme des naissances enregistrées au cours des années qui précèdent le 1^{er} janvier 1990, c'est-à-dire les naissances enregistrées entre 1984 et 1989, s'élevait ainsi à 4,6 millions. Au 1^{er} janvier 1995 puis au 1^{er} janvier 2000, ce nombre de naissances n'était plus, respectivement, que de 4,5 et 4,4 millions. Dans le même temps, la population a continué à croître et à vieillir. La part des personnes âgées de 65 ans et plus a progressé. Elle est passée de 13,9 % en 1990 à 15,9 % en 2000

Cette diminution de la natalité suite au vieillissement de la population a entraîné de façon mécanique une diminution de la part des jeunes enfants dans la population métropolitaine. La part des enfants de moins de six ans est ainsi passée de 8 % de la population en 1990 à 7,6 % en 1995 et 7,3 % en 2000 (tableau 2).

• La proportion d'enfants de moins de six ans varie du simple au double selon les départements.

La proportion des enfants de moins de six ans dans la population observée au niveau national est loin d'être homogène sur le territoire. Les disparités régionales sont importantes : les enfants de moins de six ans ne représentent que 5,3 % de la population dans le Limousin, contre 8,2 % en Ile-de-France. Au niveau départemental, les différences sont encore plus marquées. Ainsi, la proportion d'enfants de moins de six ans varie du simple au double entre les départements de la Creuse,

Tableau 1 - Distribution par âge des enfants de moins de six ans au 1^{er} janvier 2000

en milliers

Age révolu	Année de naissance	Ensemble	Garçons	Filles	Part de garçons (en %)
0	1999	733,2	375,7	357,5	51,2
1	1998	725,0	370,9	354,1	51,2
2	1997	717,1	367,2	349,9	51,2
3	1996	724,8	371,8	353,0	51,3
4	1995	723,1	369,2	353,9	51,1
5	1994	706,5	361,1	345,4	51,1
0 à 5 ans	1994-1999	4 329,7	2 215,9	2 113,8	51,2

Source : Bilan démographique 1999, INSEE.

Evaluation provisoire d'après le recensement de 1990, la répartition par sexe et âge issue du recensement de la population de 1999 n'étant pas disponible lors de la rédaction de cet article.

Champ : France métropolitaine

Tableau 2 - Nombre d'enfants de moins de 6 ans

en milliers

	1 ^{er} janvier		
	1990 (1)	1995 (2)	2000 (2)
Moins de 3 ans	2 258,9	2 125,0	2 175,3
Garçons	1 154,5	1 086,5	1 113,8
Filles	1 104,4	1 038,5	1 061,5
3 à 5 ans	2 273,5	2 259,7	2 154,4
Garçons	1 162,5	1 156,0	1 102,1
Filles	1 111,0	1 103,7	1 052,3
Moins de 6 ans	4 532,4	4 384,8	4 329,7
Garçons	2 317,0	2 242,5	2 215,9
Filles	2 215,3	2 142,2	2 113,8
Population métropolitaine	56 577,0	58 020,0	59 225,7
Part des moins de 6 ans en %	8,0	7,6	7,3

Source : Bilan démographique, INSEE.

Champ : France métropolitaine.

(1) Evaluation basée sur le recensement de 1990.

(2) Evaluation provisoire d'après le recensement de 1990, la répartition par sexe et âge issue du recensement de la population de 1999 n'étant pas disponible lors de la rédaction de cet article.

du Cantal et de la Corrèze, qui n'ont qu'entre 5,1 et 5,3 % de jeunes enfants dans leur population, et certains départements de la région parisienne (Seine-et-Marne, Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis) qui en comptent 9 %.

• **La majorité des jeunes enfants vit en milieu urbain.**

Parmi les enfants de moins de six ans, près de trois sur quatre vivent dans une zone urbaine. Cette répartition reflète celle de l'ensemble de la population qui, pour les trois quarts, vit en milieu urbain. Toutefois, la répartition des enfants varie très fortement selon la taille des unités urbaines. 20,5 % de l'ensemble des enfants de moins de six ans, vivent dans des agglomérations de plus de 200 000 habitants (en dehors de l'agglomération

parisienne) alors qu'ils ne sont que 4 % à habiter dans des villes de 5 000 à moins de 10 000 habitants. Au total, près de la moitié des jeunes enfants vit dans des unités urbaines de 100 000 habitants et plus (tableau 3).

La répartition des enfants de moins de trois ans est proche de celle constatée pour l'ensemble des enfants de moins de six ans. Les premiers sont toutefois légèrement plus nombreux à vivre en milieu urbain et plus particulièrement dans des unités urbaines de taille importante.

Les jeunes enfants et leur famille

• **3,3 millions de familles ont un enfant de moins de six ans.**

Parmi les 3,3 millions de familles ayant au moins un enfant de moins de six ans, près de 3 millions, soit une très large majorité, sont constituées d'un couple, et un peu plus de 300 000 sont des familles monoparentales (tableau 4 p. 94). La proportion de ces familles croît avec l'âge du plus jeune enfant. On dénombre près de 8 % de familles monoparentales lorsque le plus jeune enfant a moins de trois ans, 10 % lorsqu'il est âgé de moins de six ans et 16 % pour l'ensemble des familles. Les femmes sont dans environ 95 % des cas à la tête d'une famille monoparentale, proportion qui diminue toutefois lorsque l'âge du dernier enfant s'élève.

• **Légère augmentation de l'âge moyen des parents de jeunes enfants entre 1990 et 2000.**

En 2000, quelle que soit la configuration familiale, les enfants de moins de six ans ont en moyenne des parents légèrement plus âgés qu'en 1990 et qu'en 1995. Une décohabitation du foyer familial plus tardive engendrée

Tableau 3 - Répartition des jeunes enfants selon le type de commune

	Nombre d'enfants de moins de 3 ans		Nombre d'enfants de moins de 6 ans	
	En milliers	En %	En milliers	En %
Communes rurales	550	26,1	1 108	26,3
Total unités urbaines	1 556	73,9	3 108	73,7
dont				
moins de 5 000 habitants	104	4,9	217	5,1
5 000-10 000 habitants	89	4,2	178	4,2
10 000-20 000 habitants	109	5,2	232	5,5
20 000-50 000 habitants	119	5,7	248	5,9
50 000-100 000 habitants	133	6,3	265	6,3
100 000-200 000 habitants	129	6,1	264	6,3
200 000 à moins de 2 000 000 d'habitants	449	21,3	863	20,5
Agglomération parisienne	424	20,1	841	19,9
Ensemble des enfants	2 106	100	4 216	100

Source : enquête Emploi mars 2000, INSEE.

par un allongement de la durée des études et/ou des difficultés à s'insérer durablement sur le marché du travail ont eu pour conséquences de retarder la mise en couple et la venue d'enfants. Ces différents facteurs contribuent sans doute à expliquer le léger recul de l'âge moyen à la maternité entre 1990 et 2000 qui est passé de 28,3 ans à un peu plus de 29 ans.

Les enfants de moins de six ans gardent encore toutefois des parents relativement jeunes. Dans les couples, le père et la mère sont aujourd'hui âgés respectivement de 35,9 ans et de 33,2 ans en moyenne. L'âge des parents est en outre inférieur lorsqu'ils n'ont qu'un seul enfant, respectivement à 33,3 ans et 30,7 ans.

Dans les couples, les mères de jeunes enfants sont en moyenne plus jeunes que leurs conjoints aussi bien en 1990 qu'en 1995 et en 2000, et quelle que soit la taille de la famille. L'écart d'âge entre conjoints reste d'ailleurs très stable. Il est en moyenne de deux ans et demi, excepté pour les couples qui ont trois enfants où l'écart d'âge dépasse les trois ans.

Les mères qui vivent seules avec leurs enfants sont en moyenne légèrement plus jeunes que celles qui vivent en couple (32,9 ans). A l'inverse, en 1995 et 2000, les pères sans conjointe qui élèvent seuls au moins un enfant de moins de six ans, sont en moyenne plus âgés que les pères vivant en couple (37,6 ans).

Tableau 4 - Répartition des familles avec enfants, selon l'âge des enfants

	Au moins un enfant de moins de 3 ans		Au moins un enfant de moins de 3 ans		Ensemble des familles avec au moins un enfant de moins de 24 ans	
	En milliers	en %	En milliers	en %	En milliers	en %
Couples	1 803	92,3	2 978	90,2	7 381	84,1
Familles monoparentales	151	7,7	322	9,8	1 394	15,9
dont père sans conjointe	7	0,3	18	0,6	197	2,2
mère sans conjoint	144	7,4	304	9,2	1 197	13,7
Ensemble des familles	1 954	100	3 300	100	8 775	100

Source : enquête Emploi mars 2000 INSEE.

Lecture du tableau : parmi les 1,9 million de familles comportant au moins un enfant de moins de trois ans, 92,3 % sont constituées d'un couple et 7,7 % d'un seul parent.

Tableau 5 - Les enfants selon l'âge et le type de famille

	Effectifs des enfants (en milliers)			Répartition (en %)		
	Moins de 3 ans	3 à 5 ans	Moins de 6 ans	Moins de 3 ans	3 à 5 ans	Moins de 6 ans
Couples	1 946	1 893	3 840	92,4	89,7	91,1
<i>dont couples de deux actifs (1)</i>	<i>1 143</i>	<i>1 230</i>	<i>2 374</i>	<i>54,3</i>	<i>58,3</i>	<i>56,3</i>
<i>Couples homme actif femme inactive</i>	<i>749</i>	<i>611</i>	<i>1 361</i>	<i>35,6</i>	<i>29,0</i>	<i>32,3</i>
<i>Couples homme inactif dont</i>	<i>54</i>	<i>52</i>	<i>105</i>	<i>2,6</i>	<i>2,5</i>	<i>2,5</i>
<i>femme active</i>	<i>26</i>	<i>25</i>	<i>51</i>	<i>1,3</i>	<i>1,2</i>	<i>1,2</i>
<i>femme inactive</i>	<i>28</i>	<i>27</i>	<i>54</i>	<i>1,3</i>	<i>1,3</i>	<i>1,3</i>
Familles monoparentales	160	217	376	7,6	10,3	8,9
<i>dont Homme sans conjointe</i>	<i>8</i>	<i>13</i>	<i>21</i>	<i>0,4</i>	<i>0,6</i>	<i>0,5</i>
<i>Femme sans conjoint dont</i>	<i>152</i>	<i>204</i>	<i>356</i>	<i>7,2</i>	<i>9,7</i>	<i>8,4</i>
<i>active</i>	<i>84</i>	<i>152</i>	<i>236</i>	<i>4,0</i>	<i>7,2</i>	<i>5,6</i>
<i>inactive</i>	<i>68</i>	<i>52</i>	<i>120</i>	<i>3,2</i>	<i>2,5</i>	<i>2,8</i>
Ensemble des enfants	2 106	2 110	4 216	100	100	100

Source : enquête Emploi mars 2000, INSEE.

Lecture du tableau : parmi les 4,2 millions d'enfants de moins de six ans 3,8 millions vivent avec leurs deux parents, soit 91,1 % des enfants de moins de six ans.

(1) *Activité au sens du BIT.*

• **Les enfants vivent majoritairement avec leurs parents, tous deux actifs.**

La grande majorité des enfants de moins de six ans vit dans une famille constituée d'un couple et de ses enfants (91,1 %). Cette proportion est plus élevée pour les enfants de moins de trois ans que pour ceux âgés de trois à cinq ans. 10,3 % de ces derniers vivent en effet dans des familles monoparentales contre 7,6 % pour les enfants de moins de trois ans (tableau 5). Quel que soit l'âge des enfants de moins de six ans vivant au sein d'une famille monoparentale, la grande majorité vit avec sa mère.

Parmi les enfants de moins de six ans, près de six sur dix vivent dans une famille où les deux conjoints sont actifs. *A contrario*, moins d'un tiers des enfants de moins de six ans vit avec un père actif et une mère inactive. Les enfants de moins de trois ans sont un peu plus nombreux à être dans ce cas (35,6 %) que ceux qui ont entre trois et cinq ans (29,0 %). La proportion de jeunes enfants dont le père est inactif est, quant à elle, marginale puisqu'elle ne concerne qu'un peu moins de 3 % des enfants de moins de six ans.

• **Des milieux sociaux généralement moins favorisés pour les enfants de familles monoparentales.**

Parmi les enfants de moins de six ans vivant au sein d'un couple dont le père est actif, un peu plus de la moitié a un père ouvrier ou employé. Dans la majorité des cas, la mère est, dans des proportions équivalentes, soit inactive ou elle-même ouvrière ou employée (respectivement 44% des enfants qui ont un père ouvrier ou employé). Lorsque les jeunes enfants ont un père qui a un statut de cadre ou de profession intermédiaire (36 % des enfants de moins de six ans), le constat est, dans une certaine mesure, le même que dans le cas cité précédemment à savoir que la mère a plus souvent le même statut professionnel que son conjoint. Cependant, les jeunes enfants ont moins souvent une mère inactive. Parmi les jeunes enfants qui ont un père de

niveau cadre ou de profession intermédiaire, 44 % ont une mère qui exerce une activité semblable à celle de son conjoint, en revanche seulement 28 % des jeunes enfants ont une mère inactive. De nombreuses études ont montré que, d'une façon générale, la formation des couples ne se fait pas au hasard et que les deux partenaires appartiennent souvent au même milieu social.

Les enfants de moins de six ans qui vivent dans des familles monoparentales appartiennent quant à eux à des catégories sociales moins favorisées : pour 72,8 % d'entre eux, le parent est employé ou ouvrier.

• **Les mères qui élèvent seules des enfants sont plus souvent actives que celles qui vivent en couple, excepté lorsqu'elles ont de très jeunes enfants.**

Les femmes qui sont à la tête d'une famille monoparentale ont un taux d'activité supérieur à celui des mères qui vivent en couple, sauf lorsque leur dernier enfant est très jeune. En 2000, dans les familles comprenant au moins un enfant de moins de vingt-quatre ans, les femmes sans conjoint ont ainsi un taux d'activité de 81,9 % contre 72,2 % pour les femmes vivant en couple. En revanche, quand les familles comptent au moins un enfant de moins de trois ans, les femmes en couple sont davantage présentes sur le marché de l'emploi : elles sont 61,6 % à être actives contre 56,2 % des femmes sans conjoint.

• **Baisse du taux d'activité des femmes vivant en couple et ayant deux enfants dont le plus jeune a moins de trois ans entre 1995 et 2000.**

Si globalement la progression de l'activité féminine engagée depuis plusieurs décennies se poursuit, celle des femmes vivant en couple et ayant au moins un enfant de moins de six ans n'a récemment pas suivi la même tendance. Les taux d'activité de ces femmes ont en effet augmenté entre 1990 et 1995, mais diminué légèrement entre 1995 et 2000 (tableau 6). Entre 1990 et 1995, ils sont ainsi passés de 63,8 % à 67,7 % pour descendre légèrement à 67,4 % en 2000.

Tableau 6 - Taux d'activité (1) des femmes vivant en couple selon l'âge du plus jeune enfant et le nombre total d'enfants en 1990, 1995 et 2000

Nombre d'enfants	1990			1995			2000		
	Moins de 3 ans	De 3 à 5 ans	Moins de 6 ans	Moins de 3 ans	De 3 à 5 ans	Moins de 6 ans	Moins de 3 ans	De 3 à 5 ans	Moins de 6 ans
1	76,6	83,2	78,6	79,8	82,9	80,8	81,3	85,5	82,5
2	66,3	75,7	70,1	68,0	78,3	72,6	56,5	81,4	67,5
3 et plus	31,7	43,8	36,8	32,6	56,2	43,8	36,1	60,2	46,9
Ensemble	61,2	68,0	63,8	64,3	72,6	67,7	61,6	76,2	67,4

Source : enquêtes Emploi janvier 1990, mars 1995 et mars 2000, INSEE.

(1) Activité au sens du BIT.

Tableau 7 - Types d'horaires des femmes actives occupées vivant en couple selon l'âge du plus jeune enfant

Type d'horaire	en %			
	Moins de 3 ans	De 3 à 5 ans	Moins de 6 ans	Ensemble (2)
Temps complet	62,7	59,7	61,4	63,1
Temps partiel non contraint	30,5	30,5	30,5	27,8
Temps partiel contraint (1)	6,8	9,8	8,1	9,1
Ensemble	100	100	100	100

Source : enquête Emploi mars 2000, INSEE.

(1) On définit comme étant à temps partiel « contraint » les femmes travaillant à temps partiel, mais souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire.

(2) Ensemble des femmes actives occupées vivant en couple et ayant au moins un enfant de moins de 24 ans.

Les modifications intervenues à partir du 1^{er} juillet 1994, concernant les conditions d'attribution de l'allocation parentale d'éducation (APE) (2) dès le deuxième enfant jusqu'à son troisième anniversaire, ont contribué à cette évolution. En effet, ce sont seulement les taux d'activité des femmes vivant en couple et ayant deux enfants dont le plus jeune a moins de trois ans qui accusent une baisse sensible entre 1995 et 2000 (diminution de plus de dix points). Durant la même période, les taux d'activité des femmes en couple ont continué à croître pour toutes les autres configurations familiales. En outre, lorsque les enfants ont plus de trois ans, il n'y a plus guère de différence dans les taux d'activité des femmes selon qu'elles ont pu ou non bénéficier de l'APE dite « de rang deux ». Il semble donc qu'il y ait eu par ailleurs un phénomène important de retour en activité (emploi ou chômage) des mères bénéficiaires de l'APE entre 1994 et 1996. Ce mouvement aurait

concerné les femmes jeunes et peu qualifiées comme les plus âgées (3).

• Dans les couples, les mères de jeunes enfants travaillent 4 fois sur 10 à temps partiel.

Un peu plus de six femmes sur dix vivant en couple et ayant des enfants de moins de six ans travaillent à temps complet, les autres occupant un emploi à temps partiel. Ces proportions diffèrent peu selon l'âge des enfants (tableau 7). Parmi les femmes qui travaillent à temps partiel, la proportion de celles qui déclarent souhaiter travailler davantage et être disponibles pour le faire est toutefois un peu plus élevée lorsque les enfants ont plus de six ans (9,1 %) que lorsqu'ils sont au-dessous de cet âge et, *a fortiori*, qu'ils ont moins de trois ans (respectivement 8,1 % et 6,8 %).

• 47 % des enfants de moins de six ans vivent avec un père et une mère qui occupent un emploi contre 14 % qui ont au moins un parent au chômage.

Le modèle selon lequel les deux parents occupent un emploi reste prédominant dans l'environnement familial des enfants de moins de six ans (tableau 8). En 2000, un peu moins de la moitié d'entre eux vit au sein d'un

(2) L'APE est destinée à compenser l'arrêt ou la réduction de l'activité professionnelle à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption portant à deux le nombre d'enfants depuis 1994 (trois auparavant). Elle est versée au maximum jusqu'au troisième anniversaire du benjamin.

(3) Voir Bonnet C., Les taux d'activité et d'emploi des mères qui ont pu bénéficier de l'extension de l'APE au deuxième enfant, DREES, Document de travail, Collection statistiques, juin 2000, n°1.

NDLR : cet article est paru sous le même titre dans *Etudes et Résultats*, DREES, janvier 2001, n° 97. Il est publié dans *Recherches et Prévisions* avec l'aimable autorisation des éditeurs.

Tableau 8 - Répartition des enfants de moins de 6 ans selon le statut d'occupation (1) des parents ou du parent isolé

Statut d'occupation des parents ou du parent isolé	1990		1995		2000	
	En milliers	en %	En milliers	en %	En milliers	en %
Les deux parents sont actifs occupés	2 010	45,1	1 943	45,6	1 985	47,1
Un parent est actif occupé, l'autre est inactif	1 556	34,9	1 274	29,9	1 279	30,3
Un parent est actif occupé, l'autre est au chômage	358	8,0	456	10,7	348	8,3
Les deux parents sont au chômage	51	1,1	55	1,3	40	0,9
Un parent est au chômage, l'autre est inactif	121	2,7	153	3,6	133	3,2
Les deux parents sont inactifs	52	1,2	51	1,2	55	1,3
Le parent isolé est actif occupé	169	3,8	169	4,0	185	4,4
Le parent isolé est inactif	76	1,7	79	1,9	123	2,9
Le parent isolé est au chômage	65	1,5	78	1,8	68	1,6
Ensemble des enfants	4 458	100,0	4 258	100,0	4 216	100,0

Source : enquêtes Emploi janvier 1990, mars 1995 et mars 2000, INSEE.

(1) Activité au sens du BIT.

Définitions

L'âge en années révolues au 1^{er} janvier : il s'agit de l'âge au dernier anniversaire. Il permet de classer les individus par génération. Ainsi, au 1^{er} janvier 2000, les enfants de moins de six ans sont nés entre 1994 et 1999.

Famille : elle peut être constituée soit d'un couple (marié ou non) et de ses enfants ou d'une personne sans conjoint qui élève seule ses enfants (famille monoparentale). Est considéré comme enfant d'une famille tout enfant de la personne de référence du ménage ou de son conjoint (sans lien biologique nécessaire), à condition qu'il soit célibataire, âgé de moins de 24 ans, sans enfant, et vivant dans le même logement.

Unités urbaines : une unité urbaine est composée d'une ou plusieurs commune(s). Sont considérés comme urbains les ensembles de communes présentant une continuité du tissu bâti et comptant au moins 2 000 habitants ; les autres communes sont rurales.

Activité au sens du BIT : le concept d'activité au sens du BIT comprend la population active occupée (appelée aussi population active ayant un emploi) et les chômeurs (personnes sans travail, disponibles pour travailler et à la recherche d'un emploi).

Pour en savoir plus

DREES, *Les modes de garde et d'accueil des jeunes enfants*, Document de travail n° 1, *Collection statistiques*, juin 2000.

Roselyne K., *Bilan démographique 1999, hausse de la fécondité et recul de la mortalité*, *Insee première*, février 2000, n° 698.

Thélot C. et Villac M., « *Politique familiale : bilan et perspectives* », rapport à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité et au ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Paris, La Documentation française, mai 1998.

Jenson J. et Sineau M., *Qui doit garder le jeune enfant ? modes d'accueil et travail des mères dans l'Europe en crise*, LGDJ, 1997, vol. 21.

Raton I., Thave S., Desplanques G. et Marc G., *Les enfants de moins de six ans*, *Contours et Caractères*, Paris, INSEE, 1992.

couple dont les deux parents sont actifs occupés (47,1 %). Ils sont près d'un tiers à vivre dans une famille constituée d'un couple composé d'un actif occupé et d'un inactif (30,3 %). Chacune des autres configurations familiales concerne moins de 5 % des jeunes enfants, excepté lorsque l'un des parents occupe un emploi et que l'autre est chômeur (8,3 %). La proportion d'enfants de moins de six ans vivant dans une famille où les deux parents sont au chômage est inférieure à 1 %. Ils sont un peu plus nombreux à vivre avec un seul parent

au chômage (1,6 % des enfants de moins de six ans).

La conjoncture économique difficile de la première moitié des années quatre-vingt-dix a conduit à une progression de la proportion d'enfants de moins de six ans ayant au moins un de leurs parents au chômage entre 1990 et 1995. 17,4 % des enfants étaient dans ce cas en 1995, contre 13,3% en 1990. Grâce à l'amélioration du marché du travail intervenue depuis la mi-1997, cette proportion a de nouveau diminué pour atteindre 14 % en 2000.

Les vacances des familles et de leurs enfants : deux études de l'INSEE et du CREDOC

par **Christiane Crépin**

CNAF – Bureau de la Recherche

Deux études s'intéressent aux vacances des familles et de leurs enfants. La première, de l'INSEE, présente les vacances des Français en 1999 selon leurs âges, leur appartenance sociale et culturelle, la fré-

quence et la durée des séjours, les destinations préférées. Le taux moyen de départ, de l'ordre de 60 %, est étonnamment stable depuis dix ans : les vacances restent souvent conditionnées aux questions fi-